



SYNDICAT MIXTE
DES EAUX
DE LA GATINE

NOTE DE PRESSE

Date : vendredi 26 mars 2021

Lieu : Stade Brisset



Service communication

Jérôme CHAUSSONEAUX / tél : 05 49 71 08 80 / martineaupa@cc-parthenay-gatine.fr

INTERLOCUTEURS DU POINT PRESSE :

Elus : Philippe Albert, Président du Syndicat mixte des eaux de Gatine, Jean-Michel Prieur, maire de Parthenay, Chantal Rivault, adjointe à l'urbanisme, au patrimoine et au commerce local.

Service : Vanessa Bournier, directrice du SMEG

NOTE DE PRESSE

Le château d'eau déconstruit

Plus exploité depuis 2018, le château d'eau de Brisset est en cours de déconstruction. Des pavillons devraient être construits sur ces parcelles libres.

Un château d'eau inutilisé

En 2018, le SMEG a procédé à la fermeture du service de distribution d'eau non potable (service d'eau brute). Peu d'habitants utilisaient l'eau brute provenant du Thouet. Deux tiers des eaux pompées étaient perdues en sol à cause de fuites dans les canalisations.

Le château d'eau de Brisset qui servait à la distribution d'eau brute n'est donc plus exploité depuis 2018.

L'ouvrage présentait un état de dégradation avancé, il a été décidé de le démolir fin 2019.

Démolition de l'ouvrage

Avant la déconstruction, l'entreprise KERLEROUX Déconstruction (44) a désamianté les plaques au sol. Puis le château d'eau a été déconstruit par grignotage de haut en bas à l'aide d'une pelle de démolition équipée d'une cisaille.

Afin de minimiser les poussières, la pelle est équipée de buses qui assurent une brumisation. La déconstruction comprend également celle des fondations jusqu'à -1,00m sous le niveau du sol.

La déconstruction a débuté mercredi 24 mars. Malgré les précautions prises par l'entreprise, la coupole de l'édifice est tombée dans l'après-midi, causant quelques

dégradations chez les riverains les plus proches. Dans leur chute, les blocs de béton ont détruit les poteaux et filets de protection du stade Brisset, un abri de jardin, une clôture et un portail. Les dommages commis seront réparés.

La structure du Château d'eau

L'historique de construction du château d'eau est inconnu (pas de plan, recherche aux archives municipales sans suite). En l'occurrence, il a été découvert que la couronne du château d'eau a été construite en béton précontraint (des câbles acier sont tendus à l'intérieur du béton et maintiennent l'ensemble en place) et avec une densité de ferrailage assez inhabituelle.

Par expérience, les châteaux d'eau sont construits de manière « traditionnelle » avec du fer à béton et non des câbles. Ces câbles une fois sectionnés côté est, plus aucune tension ne retenait la partie ouest, d'où le basculement de la partie haute.

L'opération de sectionnement côté ouest devait initialement rétablir l'équilibre de l'ouvrage, mais l'effet contraire s'est produit.

Le travail du conducteur de pelle est essentiel. A la prise de chantier, le chauffeur ne sait jamais comment l'ouvrage va réagir et c'est toute la difficulté de son métier. Son ressenti sur les premiers morcellements l'ont justement conduit vouloir rétablir l'équilibre de l'ouvrage assez tôt en termes de phasage et c'est cette manœuvre même qui a causé l'incident.

Adaptations en cours de chantier

Suite à l'incident, la reprise de la démolition a repris jeudi 25 mars.

Une nouvelle contrainte a été découverte : la partie basse de l'ouvrage présente un béton de très forte densité sur les poteaux et le broyeur de béton situé au niveau des mâchoires de la pince démolition parvient difficilement à détruire l'ouvrage...

Une cisaille avec les mâchoires plus fines a été livrée en urgence le 25 mars en début d'après-midi pour permettre un éclatement avec une force supérieure.

En fin de journée jeudi, il a été constaté que la seconde cisaille est efficace mais amène une grande lenteur de découpe. Il a donc été décidé qu'une seconde pelle serait livrée semaine prochaine pour augmenter la cadence de découpe et ne pas faire plus durer la période de travaux, principalement pour minimiser la durée de gêne occasionnée pour le voisinage.

Le terrain sera ensuite remblayé en grave, puis recouvert de terre végétale. Le terrain sera ensuite remis à la Communauté de communes de Parthenay-Gâtine.

Ce terrain libre au cœur d'un lotissement devrait probablement intéresser un promoteur pour y créer plusieurs logements.

En chiffres

Château d'eau : 20 mètres / 14 m de diamètre / cuve de 1500 m³

Quantité de béton à évacuer : environ 200 tonnes

Montant des travaux : 63 885 €HT

Autres ouvrages à démolir à la suite du château d'eau de Brisset : château d'eau de la Boulaie et bêche au sol à Chatillon-sur-Thouet